



Lettre d'information

N° 29 - Juin 2015

Association ATLAS
Hôtel de Massa
38, rue du Faubourg Saint-Jacques - 75014 Paris

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
du 19 mars 2015

L'assemblée générale ordinaire annuelle d'ATLAS s'est réunie le 19 mars 2015 **à la Maison Heinrich Heine, Cité internationale, 27C, boulevard Jourdan, Paris 14^e**, sur convocation du conseil d'administration. Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataires. Plus de 60 des membres étaient présents et représentés, l'assemblée a pu valablement délibérer, conformément à l'article 12, paragraphe 4 des statuts de l'association.

L'assemblée était présidée par Geneviève Charpentier, trésorière de l'association.

L'ordre du jour était le suivant :

Rapport moral sur 2014 du président	p. 2
Rapport d'activité sur 2014 de la secrétaire générale	p. 3
Rapport financier sur l'exercice 2014 de la trésorière	p. 6
Rapport de gestion du directeur d'ATLAS	p. 11
Vote sur les trois premiers rapports	p. 13
Débat d'orientation	p. 14
Divers votes	p. 15

- Ratification suite à la cooptation d'Agnès Desarthe au conseil d'administration le 17/02/2015
- Vote de la cotisation 2015 d'ATLAS
- Vote pour la désignation d'un suppléant au commissaire aux comptes
- Élections au conseil d'administration

1. Rapport moral sur 2014 du président

Bernard Hœpfner

Chers collègues et amis,

J'aimerais vous remercier, pour commencer, d'être venus ce matin participer à cette assemblée générale. Nous en avons eu trois en 2013, deux l'année dernière et j'espère que nous n'en aurons qu'une cette année. Tout indique que nous avons quitté les vents violents des Trentièmes rugissantes et, à présent, pour paraphraser la traduction des Psaumes par Sébastien Castellion – une fois la tempête accoisée, les vagues ayant cessé, nous sommes bien aises d'être mis en repos et d'arriver au port désiré. Nos statuts ont été changés de fond en comble et approuvés, la gestion de l'association a été clarifiée, le conseil d'administration bouillonne de nouvelles idées, dont quelques-unes vont vous être présentées aujourd'hui. La Journée de printemps devient ainsi Le Printemps de la traduction, et il ne s'agit plus d'une journée mais de trois jours.

La Fabrique des traducteurs continue ses travaux de formation et c'est cette semaine que s'achève l'atelier polonais de la Fabrique avec, pour point d'orgue, trois « Encres fraîches », vendredi, au Salon du Livre. Nous nous félicitons en outre qu'ATLAS, grâce à la Fabrique, se soit vu décerner le mois dernier le Label européen des langues. En 2014, nous avons eu deux ateliers, italien et chinois ; ceux qui sont venus aux Assises ont pu assister aux « Encres fraîches » de ce dernier atelier. J'ai pu y entendre cette magnifique réplique dans un texte de Colette, Chéri, « On peut voir, répondit Chéri ». Mais j'ignore si Pondichéry était présent dans la traduction chinoise.

S'il est vrai que les traductrices et traducteurs sont de plus en plus présents dans le monde littéraire, qu'on nous demande de plus en plus de présenter les livres que nous avons traduits, nous sommes encore loin d'une réelle considération par les éditeurs et autres participants du monde littéraire. Le Printemps de la Traduction, dont le sous-titre est, cette année « L'auteur derrière l'auteur », est une pierre de

plus sur le chemin d'une reconnaissance plus grande des traducteurs. Les conditions financières des traducteurs restent stables, c'est-à-dire immuablement inférieures à ce qu'elles devraient être, mais il est triste de voir qu'elles ont beaucoup baissé dans presque tous les pays qui nous entourent.

Même si nous avons parfois l'impression de traduire à l'œil, ou presque, La Journée de printemps de 2014, avait pour thème « Traduire à l'oreille » ; nous avons pu y voir, et surtout y entendre, entre autres, Dieter Hornig sur le rapport entre son et sens, Frédéric Grellier nous a montré comment traduire sans les yeux et Christiane Seydou, comment traduire la poésie pastorale peule. Cette année, Le Printemps de la traduction commencera le vendredi 12 juin à la Maison de la Poésie par la conférence inaugurale suivie des Encres fraîches de l'atelier français/portugais, puis le samedi à la SGDL, où auront lieu les traditionnels ateliers de traduction, avec l'après-midi, ou en fin de journée, des rencontres avec des traducteurs dans quatre librairies ; le dimanche 14 juin, un pique-nique littéraire sera organisé au parc de la Mairie de Gif-sur-Yvette.

Comme depuis deux ans, au Salon du Livre, nous sommes ensemble avec l'ATLF sur le stand de la SGDL ; l'année dernière nous avons eu des rencontres avec des auteurs argentins et chinois et leurs traducteurs ; cette année nous aurons, outre les Encres fraîches déjà mentionnées, quelques rencontres auteur/traducteur autour du Brésil et de la Pologne.

Les dernières Assises, malgré un thème difficile qui a peut-être découragé certains, au cours desquelles nous avons tenté de traduire la guerre en justice, ont été aussi riches que d'habitude, j'ai été particulièrement touché par la conférence inaugurale de Florence Hartmann et par la magnifique lecture de Compagnie K par Julien Duval, et

nous avons pu, grâce aux tables rondes et aux ateliers, débattre des guerres et de leur traduction depuis l'Antiquité jusqu'à la guerre en Syrie en passant par la Première Guerre mondiale.

Les Assises 2015, en novembre à Arles, auront pour thème « Voix de l'enfance ».

Jürgen Ritte, qui a été très malade l'année dernière et qui est en train de se rétablir, ne demande pas le renouvellement de son mandat après de nombreuses années au conseil d'administration d'ATLAS. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Claire Antognazza, nous a également quittés car elle est trop souvent retenue à Arles, où elle vit ; Agnès Desarthe a été cooptée à sa place et nous sommes très heureux de l'accueillir parmi nous.

Je voudrais terminer en remerciant tous ceux qui nous ont aidés, le Centre national du livre, l'Institut Français, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, la Direction générale des Affaires culturelles, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la Ville d'Arles, l'Union Européenne, la Fondation Jan Michalski et la SOFIA ainsi que la Société des Gens de Lettres. J'espère n'avoir oublié personne.

Bernard Hœpffner

[Entre le rapport du président et celui de la secrétaire générale, Julie Sibony prend la parole pour expliquer sa démission du CA ainsi que de celles de Nicole Thiers et Catherine Weinzorn. Cette intervention ayant fait l'objet d'un débat, elle a été retranscrite plus loin, pour faciliter la lecture de ce rapport.]

2. Rapport d'activité sur 2014 de la secrétaire générale

Nicole THIERS

Bonjour à tous,

Comme vient de le rappeler notre président, 2014 a été une année relativement calme après l'agitation de 2013. Nous nous sommes désormais habitués à tenir nos conseils d'administration dans des fauteuils de velours, entourés de l'atmosphère stimulante de la Société des gens de lettres, et tentons de fonctionner tant bien que mal sans secrétariat parisien. Nous apprécions la chaleureuse proximité des autres locataires de Massa, en tout premier lieu bien sûr celle de l'ATLF, dont le bureau jouxte le nôtre.

*Les 21, 22 et 23 mars 2014, ATLAS était présente au **Salon du Livre** sur le stand Place des auteurs, à côté de l'ATLF et d'autres associations d'auteurs : la SGDL, la SCAM et la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse. Elle y assurait des permanences et y organisait trois manifestations autour de l'Argentine, pays invité, et Shanghai, ville invitée ; le vendredi « Argentine : un auteur et sa traductrice », avec Damian Tabarovsky et Nelly Lhermillier, animée*

par Santiago Artozqui ; le samedi « Traduire Shanghai : images shanghaiennes dans la littérature d'aujourd'hui », avec Qiu Xiaolong et Adélaïde Pralon, animée par Annie Bergeret-Curien ; et le dimanche « Argentine : dialogue entre deux écrivains-traducteurs », avec Laura Alcoba et Leopoldo Brizuela, animée par Julia Azaretto.

Nous remercions chaleureusement cette année encore la Fondation Deutsch de la Meurthe, qui nous a pour la deuxième année consécutive accueillis, le 14 juin 2014, à l'occasion de La Journée de printemps. Autour du thème « Traduire à l'oreille » un public nombreux, attentif et curieux était à l'écoute. La conférence d'introduction de Dieter Hornig, « Quand le son fait sens », a captivé ses auditeurs par son humour, ses références multiples et le large faisceau de ses approches, évoquant – entre autres – le corps charnel des langues, les onomatopées ou l'arbitraire du signe, et offrant en guise de conclusion cette

phrase de Julien Gracq : « Même dans la prose, il faut que le son sache tenir tête au sens. » C'est avec cette injonction en tête que les quelque 100 participants se sont répartis entre trois ateliers, où le thème du son s'est décliné dans la bonne humeur jusqu'au déjeuner, avec Laurent Bury pour l'anglais (« Take care of sounds, and sense will take care of itself : traduire le Jabberwocky de Lewis Carroll »), Marie-Claude Auger pour l'allemand (« Album et comptines pour enfants : traduire, à quoi ça rime ? ») et Santiago Artozqui pour l'espagnol (« La traduction sonore, exercice dadaïste »). Après la pause déjeuner autour d'un buffet magistralement dressé par Denis Musset, trois rencontres allaient continuer les jeux sonores : tout d'abord les « Simultaneous reading/Lectures simultanées » de Lily Robert-Foley et Camille Bloomfield ; puis Christiane Seydou nous amenait en Afrique entendre les « Bergers des mots », avec comme enjeu de « Traduire la poésie pastorale peule ». Enfin, la journée se terminait par un témoignage formidable de Frédéric Grellier, « À l'écoute des mots, l'itinéraire singulier d'un traducteur aveugle », une conférence que l'on peut encore écouter aujourd'hui sur le site d'ATLAS.

Du 7 au 9 novembre 2014, ont eu lieu à Arles les **31^e Assises de la traduction** sur un thème attendu en cette année 2014, « Traduire la guerre » ; si le public était un peu moins nombreux qu'en 2013, année record – mais atteignait toutefois les 174 inscrits –, il s'est dégagé de ces trois journées une émotion particulière, peut-être à cause du sujet et des échos qu'il suscite en chacun de nous et partout dans le monde. Comme d'habitude, l'équipe d'Arles avait bien fait les choses et toute l'organisation était parfaite malgré les contraignants déménagements de salles à la Chapelle du Méjan.

Le vendredi, la conférence inaugurale avait été confiée à Florence Hartmann, dont l'expérience auprès des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda a singulièrement éclairé la question titre, « Dire l'invouable, transmettre l'indicible ». Il n'était pas simple de

prendre la parole après ce témoignage, mais la table ronde sur le thème « Dieux, hommes et société en guerre », animée par Jörn Cambreleng, a été d'une belle tenue avec trois traducteurs de grands textes : Pierre Judet de la Combe pour L'Illiade d'Homère, Jean Levi pour L'Art de la Guerre de Sun Tzu et Marc de Launay pour Considérations actuelles sur la guerre et la mort de Freud. Juste après, au Collège des traducteurs à l'Espace Van Gogh, avait lieu une rencontre pour jeunes traducteurs, animée par Laurence Kiefé, présidente de l'ATLF, et Chloé Roux, du CITL. Le soir, au Méjan, avait lieu le traditionnel et convivial buffet dînatoire.

Le samedi matin, en dépit de l'heure matinale, la terrasse du restaurant Le Poisson Banane s'est très vite remplie pour les traditionnels Croissants littéraires, préparés par Marianne Millon. En rangs serrés, emmitoufflés, les lève-tôt avaient du mal à se réchauffer à l'écoute de textes disant la mort, la douleur et l'horreur de la guerre sous divers cieux, à diverses époques, en diverses langues, avec chaque fois leur écho en français : l'arabe de Palestine avec Khaled Osman et de Syrie avec Bouchra Aboukassem, l'espagnol avec José Ruiz Funes et Karine Louesdon, l'allemand avec Françoise Wuilmart et Marie-Claude Auger, le portugais avec Luana Azzolin et Élodie Dupau, le polonais avec Isabelle Macor-Filarska. Puis, comme d'habitude, les ateliers ont réuni un public nombreux autour de textes poignants, que ce soit, pour l'anglais, Compagnie K de William March avec Stéphanie Levet et Le Paradis des autres de Joshua Cohen avec Annie-France Mistral ; pour l'espagnol, Les Soldats de Salamine de Javier Cercas avec Aleksandar Grujičić et Bernard Hœpffner ; pour l'hébreu, « Le théâtre dans la guerre » avec Jacqueline Carnaud et Laurence Sendrowicz ; et pour l'italien, Douze heures avant de Gabriella Ambrosio avec Lise Caillat.

Dans son article sur les Assises paru dans Le Monde, Agnès Desarthe remarque que « si les guerres se gagnent par des faits d'armes, elles se poursuivent souvent dans les faits de langue » ; c'était bien le thème de la table ronde de l'après-midi, intitulée « Traduire Jean Hatzfeld », dont

trois traducteurs, Anna D'Elia (Italie), Maria Teresa Gallego Urutia (Espagne) et Jacek Giszczak (Pologne) étaient réunis autour de Sandrine Treiner. Cette année, la carte blanche était dédiée à la littérature jeunesse : Isabelle Stoufflet, éditrice chez Gallimard, dialoguait avec Mona de Pracontal sur « Les jeunes face à la guerre ». C'est à l'Espace Van Gogh que se tenaient en fin d'après-midi deux sortes d'ateliers, les uns pour les lycéens avec Élodie Leplat (anglais), Simon Corthay (arabe), Laura Brignon (italien), Nelly Lhermillier (espagnol), Marie-Claude Auger (allemand) et Claude Guerre (provençal), les autres pour les non-professionnels, intitulés « Traducteur d'un jour » : du russe avec Paul Lequesne (Guerre et Paix, de Tolstoï) et de l'italien avec Dominique Vittoz (Le Jour des ours volants, d'Evelina Santangelo). Et c'est à la Fondation Vincent van Gogh qu'ont eu lieu les vivifiantes Encres fraîches de l'atelier français/chinois de La Fabrique des traducteurs. Retour au Méjan pour la traditionnelle proclamation des prix (prix du concours ATLAS-Junior, Grand prix de traduction de la Ville d'Arles et Grand prix de traduction de la SGDL), suivie d'une émouvante lecture par Julien Duval d'extraits de Compagnie K de William March, traduit par Stéphanie Levet.

Le dimanche fut tout aussi substantiel, avec les ateliers du matin : Fantaisies masculines, de Klaus Theweleit, avec Christophe Lucchese, pour l'allemand ; Le Voyage de Robey Childs, de Robert Olmstead avec François Happe, pour l'anglais ; Le Fou de la place de la liberté, de Hassan Blasim, avec Yves Gonzalez-Quijano, pour l'arabe ; La Splendeur du Portugal, de António Lobo Antunes, avec Carlos Batista, pour le portugais, et Le Voyage sentimental, de Victor Chklovski, avec Valérie Pozner, pour le russe. Étaient-ce les points d'exclamation de son titre, « L'Europe ! L'Europe ! L'Europe ! » ? En tout cas, la table ronde ATLF, modérée par Cécile Deniard, fut très animée ; elle réunissait Bel Olid, présidente du Conseil européen des associations de traducteurs littéraires, Véronique Trinh-Muller, directrice du Centre national du livre, Anne Bergman-Tahon de la Fédération des éditeurs européens,

Karel Bartak du programme Europe Créative et Geoffroy Pelletier, directeur de la Société des gens de lettres et membre de l'European Writers Council.

L'après-midi, la table ronde « La Guerre au plus près » était animée par Dominique Chevallier, avec Frank Smith, écrivain et producteur de radio, auteur de Guantanamo, Saša Sirovec, traductrice croate/français et interprète auprès du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Joumana Maarouf et Nathalie Bontemps, auteure et traductrice de Lettres de Syrie.

Et c'est avec ces témoignages bouleversants sur la difficulté de dire la réalité de la guerre et de la traduire que se sont clôturées ces Assises.

L'année 2014, aura marqué la fin d'une collaboration de plus de vingt ans avec l'ATLF, pour la publication commune de la revue **Translittérature** ; à ATLAS, la majorité du conseil d'administration se prononçait pour le tout-numérique, tandis qu'à l'ATLF, on souhaitait conserver l'impression papier. ATLAS s'est donc retirée de la coédition après le numéro de l'été 2014.

Les activités du CITL – accueil des traducteurs en résidence, formation de jeunes traducteurs au sein du programme Goldschmidt et de La Fabrique des traducteurs, qui se terminent par ces « Encres fraîches » dont les Assises ont livré un bel exemple, autres animations comme « Passage de l'étranger » ou « Une voix à traduire » – seront détaillées par Jörn Cambreleng, le directeur d'ATLAS, ainsi que les actions d'ATLAS au sein de divers réseaux internationaux.

Que soit remerciée pour son travail **l'équipe du CITL** cette année encore, année marquée par le départ au bout de vingt-cinq ans passés à ATLAS de Christine Janssens : Jörn Cambreleng, Caroline Roussel, Chloé Roux et Béatrice Brociner ; saluons aussi Vanessa Bonet, qui n'est pas restée longtemps à Arles, mais y a travaillé avec beaucoup d'enthousiasme pour la communication, avant de repartir

début mars 2015 vers d'autres horizons, tandis qu'Emmanuelle Flamant intègre de manière plus pérenne l'équipe d'Arles.

côté, a démissionné de son poste, « trop souvent retenue à Arles, où elle vit », nous a dit notre président ; Agnès Desarthe a été cooptée à sa place.

Il me reste à saluer un administrateur qui nous quitte cette année, **Jürgen Ritte** ; comme l'a dit Bernard Hœpffner, parvenu au terme d'un mandat de trois ans, il ne le renouvelle pas pour des raisons de santé ; Claire Antognazza, de son

Je passe maintenant la parole à la trésorière, Geneviève Charpentier, qui va vous présenter le rapport financier de l'année 2014.

3. Rapport financier sur l'exercice 2014 de la trésorière

Geneviève CHARPENTIER

PRODUITS D'EXPLOITATION

• Recettes propres

Elles sont en légère hausse par rapport au prévisionnel 2014 (+ 3 372 €).

• Subventions

Les subventions d'exploitation sont en baisse par rapport au prévisionnel 2014, notamment pour le CNL (135 000 € au lieu de 140 000 €). Cette baisse est compensée par une aide du fonds Institut Français/Région PACA, parvenue en fin d'exercice budgétaire (+5 000 €).

La baisse est également à noter sur la ligne Fondation Jan Michalski. La prévision avait été trop optimiste (44 600 €), mais la Fondation nous a toutefois accordé une aide très substantielle pour La Fabrique des traducteurs (30 000 €).

Par rapport au résultat 2013, cette aide vient minorer la baisse enregistrée des subventions qui est surtout à imputer à la décrue programmée du projet européen.

Globalement, pour compenser l'extinction de certaines ressources telles que Marseille-Provence 2013, de nouveaux financements sont venus abonder le budget 2014, tels que :

- la Mission du Centenaire (7 000 €),
- France Chine 50 (15 000 €),
- ainsi qu'une aide de l'État pour l'emploi d'une assistante administrative (+5 200 €).

D'autres subventions sont montées en puissance avec :

- le dispositif de résidence du CG13 (+ 5 600 €),
- l'aide régionale à l'emploi (poste ADAC) (+ 7 000 €),
- une augmentation de l'aide de la SOFIA (+ 10 000 €).

Ainsi, malgré une baisse de 44 000 € du budget européen, la baisse des subventions d'exploitation n'est que de 9 000 €.

D'importants produits exceptionnels sont à noter en 2014 en raison, entre autres, de la reprise de ressources non utilisées qui avaient été provisionnées pour des travaux, et qui ont finalement été affectées au financement du départ à la retraite de Christine Janssens. Cette reprise est de 28 000 €.

La somme des produits est donc globalement en hausse, mais d'une façon un peu artificielle. La baisse réelle par rapport à 2013, qu'il faut lire surtout en recettes propres et subventions, est cependant très mesurée (- 11 150 €).

Notons que la subvention en nature de la Ville d'Arles (89 260 €) n'apparaît plus dans le compte de résultat, car elle relève d'une convention de mise à disposition.

CHARGES D'EXPLOITATION

• Charges du personnel

L'événement majeur de 2014 est le départ à la retraite de Christine Janssens. En salaire plus charges sociales, qui lui étaient dus pour ce départ, le coût pour ATLAS est de 48 000 €. Il avait été décidé depuis plusieurs années de financer ce coût sur fonds propres plutôt que de payer les services d'une assurance.

Ce coût est réparti sur plusieurs lignes budgétaires :

- masse salariale,
- charges sociales des permanents,
- taxe sur les salaires,
- formation continue.

Les salaires du personnel, cotisations sociales comprises, représentent 334 926 €.

La masse salariale reste stable, et ce malgré l'embauche d'une assistante administrative à 3/5, eu égard à la différence d'ancienneté entre Christine Janssens et Chloé Roux.

On relève une baisse de la taxe sur salaires correspondant à un nouvel abattement de 20 000 €. Il s'agit d'une mesure gouvernementale en faveur de l'emploi dans le secteur associatif dont nous avons bénéficié en 2014, pas totalement à cause du départ en retraite de Christine qui a gonflé la masse salariale, mais qui devrait nous permettre une exonération complète de la taxe sur les salaires en 2015.

• *Acquisitions*

Elles s'élèvent à 6 962 €, notamment pour l'achat d'un logiciel Filemaker, d'un disque externe, de cinq ordinateurs Dell pour la bibliothèque.

• *Déplacements du CA* : 6 456 €

• *La résidence*

- Recettes d'adhésion des résidents à ATLAS : 8 315 €
- Frais de séjour (pensions, accompagnants des résidents) : 5 390 €
- Prix des chambres : 20 €/jour est très peu appliqué. La grande majorité est en gratuité. Les recettes relèvent essentiellement des conjoints.

• *Les rencontres du CITL (coûts directs)*

- | | |
|----------------------------------|---------|
| - ATLAS-Junior | 2 944 € |
| - Une voix à traduire | 2 274 € |
| - Passage de l'étranger | 3 711 € |
| - Grand prix de la Ville d'Arles | 929 € |

• *Les Assises de la traduction littéraire du 7 au 9 novembre 2014*

Produits

73 étudiants x 30 €	= 2 190 €
73 adhérents x 50 €	= 3 650 €
34 non adhérents x 60 €	= 1 980 €

Charges

Déplacement des intervenants	= 6 533 €
Frais de séjour	= 11 529 €
Réceptions	= 10 958 €

La baisse est due au fait que les intervenants sont restés moins longtemps à Arles.

• *La Journée de printemps du 14 juin 2014*

100 participants

Elle a coûté 9 547 € en charges directes, dont :

- 1 210 € fabrication du dépliant
- 280 € impression pour 1 300 ex.
- 753 € frais d'affranchissement
- 2 849 € buffet, et 702 € de recette avec 54 personnes à ce buffet x 13 € le repas

• *La Fabrique des traducteurs*

Le Collège a reçu :

- 12 traducteurs
- 6 formateurs
- 2 metteurs en voix
- 6 à 8 intervenants ponctuels par session de 10 et 9 semaines pour les deux sessions

Coût total : 231 536 €, y compris un fonds dédié pour un atelier reporté sur 2015.

• *Publications*

Actes des Assises

Globalement, ils ont coûté moins cher à l'impression grâce à la négociation d'un administrateur avec Actes Sud :

- 6 886 € fabrication
- 1 750 € impression 450 ex. (3 450 € pour 350 ex. en 2013)

Translittérature

C'est une charge partagée à 50 % avec l'ATLF. L'un des 2 numéros annuels (n°46 et n°47) a coûté : 3 942 € pour 1 500 ex.

POINT DE SORTIE

- total produits = 749 198 €
- total charges = 755 131 €
- **Point de sortie = - 5 933 €**

RÉSERVE (FONDS ASSOCIATIF) : 152 955 €

EN GUISE DE CONCLUSION

La compétence du personnel du CITL nous permet d'avoir une comptabilité analytique précise, de prendre des décisions et de construire un budget précis. Alors qu'il est difficile de monter un budget faisant appel à de nombreux financeurs, que nous remercions vivement. Le commissaire aux comptes, Madame Beziat, qui prendra la parole avant le vote de ce bilan, souligne sa bonne maîtrise ainsi qu'une comptabilité particulièrement saine.

Je vous remercie.

Intervention de Mme Aude Beziat, commissaire aux comptes de l'association

Bonjour à tous,

Je vais vous faire une lecture résumée ou plutôt expliquée de mon rapport sur les comptes annuels qui est rédigé en termes juridiques, je pense donc qu'il est plus intéressant et plus facile pour moi de vous l'expliquer plutôt que de le lire. Si vous voulez y avoir accès, je pense que le secrétariat d'ATLAS vous le mettra à disposition mais il a une forme réglementée et donc ne présente aucune spécificité.

Dans une première partie, le commissaire aux comptes explique qu'il a effectué une démarche d'audit, qui consiste en une approche par les risques. Les comptes sont présentés au commissaire aux comptes qui recherche alors d'éventuelles erreurs ou anomalies. Il s'agit en particulier de vérifier lors de l'audit que les postes importants ne comportent pas d'anomalies significatives. On doit s'assurer qu'est bien comptabilisé tout ce qui doit l'être au titre de l'exercice passé, qu'il ne manque pas d'informations, ce qui est le plus difficile dans notre mission, et que ces opérations sont régulières, ce que l'on vérifie à l'aide de sondages.

Ce qu'il y a de sécurisant dans l'association et ce qui fait que nous avons certifié les comptes sans réserves, c'est qu'elle présente un suivi budgétaire rigoureux. Le risque dans une association comme la vôtre, c'est d'avoir des fonds importants et de ne pas les utiliser conformément à leur objet, et donc qu'un jour ces fonds soient repris, ce qui est le risque majeur identifié par le commissaire aux comptes. Nous assurons que ces lignes budgétaires qui vous sont allouées par diverses subventions et diverses conventions signées avec des partenaires financiers sont correctement remplies par l'association. Donc cela va plus loin que la simple écriture comptable, c'est pourquoi le commissaire aux comptes contribue à sécuriser les comptes d'une association comme la vôtre. Ici vos budgets sont correctement suivis, la comptabilité analytique est très précise et détaillée, ce qui permet de dire que les

comptes sont réguliers et sincères, et donc certifiés par la commissaire aux comptes.

J'avais fait une petite remarque concernant le fait souligné par Geneviève Charpentier sur le reclassement demandé. Jusqu'à présent, on comptabilisait en charges et produits les mises à disposition de locaux par la mairie car il n'y a pas de flux financier attaché à cette opération. Or le plan comptable préconise d'indiquer cette information au pied de compte de résultats. Ceci explique que si vous regardez le compte de résultats tel que je l'ai certifié, qui n'est pas celui qu'on vous a présenté, celui de madame Charpentier étant plus simple et plus enrichissant, vous constaterez que dans le mien, on observe une baisse de budget, de subventions, qui est due au fait que l'an dernier, on comptabilisait en plus et en moins ces conventions qui apparaissent désormais en bas. Je précise ce point pour expliquer cette variation entre les deux rapports.

Dans une deuxième partie, nous devons justifier nos appréciations, là je ne fais pas de commentaires particuliers, si ce n'est que j'ai bien vérifié les principes comptables appliqués et la régularité de ce changement de méthode pratiqué dans les comptes cette année.

Dans une troisième partie qui s'appelle vérifications et informations spécifiques, le commissaire aux comptes se prononce sur toutes les informations à caractère financier présentées à l'assemblée générale, soit le rapport de Geneviève Charpentier qu'elle m'a transmis dans des délais raisonnables, ce qui m'a permis de le relire et de m'assurer que les données qui vous ont été transmises ce matin sont conformes à la réalité, qu'il n'y a pas d'anomalies.

Je me tiens à votre disposition si vous avez des questions sur ma mission ou sur certains points particuliers.

Rapport de gestion du directeur d'ATLAS, Jörn Cambreleng

Cher Président, chers membres du CA, chers adhérents, chers amis,

Beaucoup de choses ont été dites, je vais donc tenter d'être concis en ce qui concerne le bilan des actions menées en 2014 et concentrer mon rapport sur quelques points qui ont été peu développés, en particulier sur l'activité de l'association au Collège international des traducteurs littéraires (CITL), ainsi que sur quelques projets pour 2015.

Bernard l'a dit, le conseil d'administration bouillonne de nouvelles idées ; dans la tempête, nous avons su éviter de boire le bouillon et le bouillon est maintenant clarifié. Reflet de ce renouveau associatif, un nouveau site Internet a vu le jour, incluant notamment la numérisation des actes des Assises de la traduction, et l'équipe administrative a été partiellement renouvelée. Suite au départ en retraite de Christine Janssens, Chloé Roux a été promue adjointe de direction, elle-même a été remplacée dans ses fonctions par Vanessa Bonet, et l'équipe a été renforcée par l'arrivée d'une assistante administrative à temps partiel, Emmanuelle Flamant, dont le poste est largement financé par l'État. Il y a quelques semaines, nous avons eu à faire face à un nouveau mouvement interne, Vanessa nous a quittés, pour des raisons personnelles, elle souhaitait s'installer en région parisienne. Durant une année de travail, elle nous a apporté sa grande compétence, sa bonne humeur, sa ténacité, et a accompli un travail de visibilité considérable, et je tiens ici à lui exprimer ma reconnaissance. Emmanuelle Flamant vient de prendre sa relève, elle-même sera remplacée dans ses anciennes fonctions par une nouvelle venue, Louise Villain, qui prendra son poste en mai.

Cette dynamique a permis de renforcer les activités existantes d'ATLAS, et de développer en parallèle de nouveaux projets. Les missions de soutien au travail des traducteurs et de sensibilisation des publics qui constituent le cœur de l'activité d'ATLAS ont continué à se développer : outre l'accueil de résidents au CITL et la vie littéraire qui y est développée, de nouvelles actions de sensibilisation ont été mises en place : ateliers d'initiation à la traduction à destination du grand public et des lycéens de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Bernard vous a parlé de La Fabrique des traducteurs, pour laquelle nous avons réalisé un atelier français/chinois, et de sa déclinaison européenne, avec un atelier français/italien. Un atelier polonais, initialement prévu à cheval sur 2014 et 2015, a été reporté du 12 janvier au 21 mars 2015. Il figure cependant au bilan financier 2014, sous forme de fonds dédié.

L'atelier italien est le dernier atelier à avoir été réalisé dans le cadre du projet soutenu par l'Union européenne, au titre du programme Éducation et formation tout au long de la vie, ancêtre d'Erasmus +. Le format de ces ateliers du

projet européen était très proche du format habituel des ateliers de la Fabrique, mais d'une plus grande complexité et également plus riche pour l'ensemble des participants, avec une résidence alternée dans les deux ou trois pays organisateurs de chaque atelier. Ce dernier atelier français/italien, réalisé en Suisse, en France et en Italie, vient ponctuer un travail démarré en 2011 avec la candidature présentée il y a exactement quatre ans. Le mois dernier nous avons remis à l'Union européenne notre rapport sur La Fabrique européenne des traducteurs. Il comprend 65 pages, traduites en 5 langues, et 331 pièces annexes. Plus intéressant, au cours de ces 6 ateliers, ce programme a permis de délivrer une formation à 35 traducteurs, fait travailler 34 traducteurs confirmés, pour 6 combinaisons linguistiques impliquant 7 langues. Les traducteurs en formation ont rencontré 66 professionnels du livre, 6 anthologies bilingues ont été publiées, leur travail a été entendu par plus de 800 spectateurs lors des 12 lectures publiques organisées.

Pour continuer à vous assommer de chiffres, je veux maintenant vous en donner quelques-uns, comme il est d'usage, sur la fréquentation du CITL, qui constitue l'outil majeur dont nous disposons pour soutenir le travail des traducteurs.

En 2014, le CITL a accueilli en résidence 113 traducteurs, venus de 32 pays différents et traduisant 24 langues différentes. Ce nombre de traducteurs accueillis est en légère diminution (ils étaient 136 en 2013 et 115 en 2012). Cela s'explique en partie par la réduction du nombre d'ateliers de La Fabrique des traducteurs (deux ateliers de moins de date à date, donc -12 traducteurs), mais aussi par l'augmentation de la durée moyenne de résidence (moins de traducteurs, donc, mais qui restent plus longtemps), qui est passée de 28 jours en 2013 à 31 jours en 2014.

La part des traducteurs français est de 31 %, la part des traducteurs européens de 40 % et la part des traducteurs extra-européens de 29 %. Cette dernière part continue de monter après une augmentation l'an dernier.

À ce qui a été dit sur les Assises, je souhaite seulement ajouter que la majeure partie des rencontres ont fait l'objet de captations vidéo, qui constituent une mémoire de l'événement, visible en ligne sur le site d'ATLAS. Vous y retrouverez également la trace de nos autres rencontres littéraires, organisées tout au long de l'année à Arles. Celles-ci ont été particulièrement orientées vers l'Afrique l'an dernier, avec notamment l'invitation de Gauz, pour Debout-payé (1^{er} invitation à Arles, désormais publié à 60 000 ex.). Nous avons également invité Sylvain Prudhomme qui a présenté Les Grands, dont la traduction

vers l'allemand a été proposée suite à cette rencontre par sa traductrice, Claudia Kalscheuer, et sera publiée à l'automne 2015 ; et Nii Ayikwei Parkes et sa traductrice Sika Fakambi, pour Notre quelque part. Hors Afrique, nous avons également eu le très grand honneur de recevoir Mo Yan, prix Nobel de Littérature, et sa traductrice Sylvie Gentil, pour la traduction intégrale du Clan du sorgho rouge, ainsi que Hideo Furukawa avec son traducteur Patrick Honoré pour Soundtrack.

Enfin, nous avons intensifié notre travail de sensibilisation des publics scolaires et universitaires, que j'ai rencontrés en plusieurs occasions, mais aussi grâce au dispositif de résidence du Conseil général des Bouches-du-Rhône, qui nous a permis d'organiser plusieurs rencontres notamment avec Patrick Honoré et Annie-France Mistral.

105 lycéens de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, venus de 13 établissements, d'Arles jusqu'à Gap, ont participé au concours ATLAS-Junior en octobre. Autour du thème de la guerre, les participants ont traduit des textes inédits de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol, de l'italien, du provençal et pour la première fois cette année de l'arabe. Cette dernière langue a rencontré un franc succès au niveau des inscriptions.

Pour la première fois cette année, des ateliers de traduction pour les lycéens ayant participé au concours étaient organisés pendant les Assises de la traduction, en amont de la remise des prix. Ils étaient animés par les traducteurs littéraires ayant participé au jury.

En direction d'un public plus large, ATLAS a organisé pour la deuxième année, dans le cadre des Assises de la traduction, les ateliers « Traducteur d'un jour ». Ces ateliers étaient proposés aux non-traducteurs en amont et pendant les Assises. Une trentaine de personnes y ont participé.

Comme je le disais en préambule, les projets d'ATLAS sont faits en grande partie d'une reconduction de l'existant d'une année sur l'autre, et il est déjà notable que nos partenaires financiers nous accompagnent dans ces projets avec des moyens maintenus. Mais pour rester en vie, dans

un contexte où les moyens alloués aux politiques culturelles subissent des coupes drastiques, et où à chaque changement politique, il nous faut convaincre de nouveaux interlocuteurs, il nous faut également proposer de nouveaux projets. En 2015, nous confirmons ces intentions. Nous espérons vivement que les demandes de subventions que nous avons introduites auprès de la commission vie littéraire du CNL et auprès du Conseil régional d'Île-de-France seront acceptées, afin que nous puissions faire bourgeonner Le Printemps de la Traduction avec toute la sève nécessaire. Santiago Artozqui, à qui je vais donner la parole dans une minute, vous expliquera en quelques mots de quoi il retourne.

Nous avons par ailleurs demandé à la Ville d'Arles, au Conseil général des Bouches-du-Rhône et à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur un soutien financier pour rénover le salon/salle à manger/cuisine du CITL. Il est grand temps : la cuisine part en biberine, et la moquette bleue du salon date de l'ouverture du Collège à l'Espace van Gogh, c'est-à-dire de la chute du mur de Berlin. Si d'aventure nous n'avions pas de subventions pour refaire cette pièce, nous découperions la moquette en petits morceaux pour la vendre en souvenir de cette époque glorieuse, en comptant sur la générosité du bon peuple traduisant de tous les pays. Mais la nostalgie n'étant plus ce qu'elle était, nous aimerions mieux ne pas.

Vous avez sous les yeux un document avec un budget prévisionnel, dans la colonne de gauche du document qui vous a été distribué. La première page détaille les produits, la deuxième et les suivantes les charges. Celles-ci sont réparties, pour une lecture aisée, entre charges dites de fonctionnement général (aussi appelées charges indirectes) et charges affectées à telle ou telle action (charges directes). Je ne vais pas vous commenter chaque ligne, je suis cependant à votre disposition pour vous fournir toute explication nécessaire à sa compréhension.

Je vous remercie de votre attention et passe la parole à Santiago Artozqui.

Intervention de Santiago Artozqui

Bonjour à tous,

Printemps de la Traduction, donc : je voudrais d'abord remercier tous les membres du CA qui ont participé à cette idée. Nous y travaillons depuis un an, en cherchant à trouver les moyens de le faire. Vous avez entendu beaucoup de chiffres, ce qui n'est pas passionnant mais c'est aussi nécessaire pour mettre sur pied une manifestation. Le plus passionnant évidemment, c'est de mettre au point des manifestations qui nous intéressent tous. Dans notre expérience quotidienne, nous avons constaté que le public a

une curiosité pour notre activité de traducteur. Nous avons donc eu l'idée d'organiser des rencontres en librairies où ce serait un traducteur qui, en tant que premier lecteur de l'auteur qu'il traduit et, à ce titre sans doute le plus apte à parler de son texte, présenterait son travail. Nous avons donc décidé de placer des traducteurs dans des librairies pour que le public puisse leur poser des questions directement et pour souligner qu'autour de l'objet livre il y a une chaîne qui va de l'auteur au lecteur, dont nous,

traducteurs, sommes un maillon important. En tant qu'association qui veut promouvoir le rôle culturel du traducteur dans la chaîne du livre, il nous a semblé important de lui donner la parole dans une librairie. C'est une première. Évidemment, vous savez tous que La Journée de printemps existe depuis plus de 20 ans, au départ c'était plutôt une journée professionnelle pour les traducteurs, ce que nous allons conserver avec des ateliers, des tables rondes.

La conférence inaugurale aura lieu à la Maison de la Poésie. Elle sera donnée par Vassilis Alexakis, qui certes n'est pas traducteur mais est un auteur grec de naissance qui a publié en français d'abord puis dans sa langue maternelle, qui s'autotraduit actuellement vers le grec, et qui a donc des choses à dire sur ce qu'est l'écriture dans diverses langues.

Dans le programme en librairies, nous avons notamment prévu d'inviter Anne Damour qui présentera Americanah, de Chimamanda Ngozi Adichie, qu'elle a traduit de l'anglais du Nigeria ; Catherine Richard, qui présentera L'Accident de téléportation, de Ned Beaman, qu'elle a

traduit également de l'anglais et Laure Hinckel, qui a traduit du roumain Sara de Ștefan Agopian. Ces sept rencontres auront lieu dans différentes librairies comme Millepages à Vincennes, L'Arbres à Lettres et Le Livre Écarlate dans le 14^e, Le Comptoir des Mots dans le 20^e, réparties entre le vendredi soir et le samedi ainsi que le dimanche à Gif-sur-Yvette avec la librairie Liragif.

Cette rencontre à Gif sera suivie sur place d'un déjeuner champêtre, où les traducteurs et les lecteurs pourront échanger. Voilà donc un programme qui pour nous, s'annonce passionnant.

Nous allons rémunérer les intervenants. Nous sommes très contents de le faire car en tant que traducteurs, nous demandons à être reconnus et donc payés pour notre travail, ce qui est normal et nous sommes heureux d'être ainsi cohérents avec nous-mêmes en rémunérant les intervenants à nos manifestations.

Vote sur les trois premiers rapports

Les trois premiers rapports ont été soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

Entre le rapport du président et celui de la secrétaire générale, Julie Sibony a pris la parole pour expliquer sa démission ainsi que celle de deux membres du bureau, Catherine Weinzorn et Nicole Thiers : elles n'étaient pas d'accord avec la séparation des cotisations des deux associations, l'ATLF et ATLAS (jusque-là les membres de l'ATLF étaient automatiquement membres d'ATLAS et l'ATLF reversait 5 € à ATLAS), qui avait été décidée en CA, pour simplifier les comptes. Elle a expliqué qu'elles redoutaient que cette séparation soit à terme un éloignement des deux associations et une déperdition du nombre des adhérents d'ATLAS. Nous reportons ici **le texte de l'intervention de Julie Sibony**, tel qu'il nous a été communiqué par elle par la suite :

La raison commune qui nous pousse à démissionner toutes les trois du CA d'ATLAS (Julie Sibony, Nicole Thiers et Catherine Weinzorn) est ce que nous considérons comme une séparation des deux associations, ATLAS et l'ATLF. Nous faisons partie l'an dernier de la commission qui, au sein du CA d'ATLAS, s'est occupée de la refonte des statuts. Un des points à régler était l'adhésion automatique à ATLAS des membres de l'ATLF, bancal sur le plan juridique et que personne à ATLAS ne souhaitait maintenir en l'état, car il n'est pas sain pour une association que ses membres y adhèrent sans le choisir et parfois même sans le savoir. Nous voulions que l'adhésion à ATLAS devienne une démarche volontaire et transparente, tout en préservant les liens avec l'ATLF.

Après discussion avec le CA de l'ATLF, la commission statuts avait proposé une formule qui avait fini par faire

consensus : l'ATLF devait ajouter sur son bulletin d'adhésion une case que cocheraient les personnes souhaitant également adhérer à ATLAS ; dans ce cas le chèque de cotisation serait majoré du montant de la cotisation ATLAS, que l'ATLF aurait continué à reverser à ATLAS comme cela se faisait jusqu'à présent. Pour les adhérents, c'était clair et simple.

Aussi avons-nous été surprises par le revirement d'une partie du CA d'ATLAS en octobre dernier, qui souhaitait désormais que les cotisations soient perçues séparément par les deux associations. Cette contre-proposition, présentée comme une simple clarification comptable, n'est pas, de notre point de vue, un changement anodin.

Pour les adhérents, cela complique la démarche puisqu'il leur faudra tout faire en double : remplir deux bulletins, envoyer deux cotisations, mettre à jour leurs coordonnées

sur deux fichiers, etc. Pour l'association ATLAS, cette prise de distance par rapport à l'ATLF nous paraît dangereuse à plusieurs égards.

D'abord, mécaniquement, ATLAS risque une déperdition du nombre de ses adhérents (d'ailleurs anticipée dans le budget prévisionnel 2015). L'association peut certes fonctionner avec moins d'adhérents, mais cela signifie qu'elle est moins représentative aux yeux de ses différents interlocuteurs.

D'autre part, il nous semblait essentiel qu'ATLAS reste adossée à la communauté des traducteurs car elle n'est pas de ces associations qui, simples coquilles vides, sont créées de toutes pièces pour servir de cadre juridique à un festival ou un lieu culturel : ATLAS a été créée par les traducteurs et le risque si elle se vide de ses adhérents est qu'elle devienne une association hors-sol, dont les orientations et les actions répondraient non plus aux choix de ses adhérents mais aux exigences de la recherche de financements et des partenaires financiers et institutionnels. Nous avons pour l'instant un CA qui connaît l'histoire d'ATLAS, mais c'est une dérive potentielle à plus long

terme : qui va présider aux choix de l'association si elle s'affaiblit sensiblement en nombre d'adhérents ?

Enfin, il y a le risque de perdre le lien organique avec l'ATLF, et que les deux associations finissent même par entrer en concurrence, non seulement sur les manifestations qu'elles organisent ou auxquelles elles participent mais également auprès des financeurs. Dans une période où les budgets de la culture subissent partout des coupes drastiques, il semblait plus avisé d'unir nos forces plutôt que de nous diviser. ATLAS et l'ATLF s'adressent globalement aux mêmes adhérents et leurs champs d'action se recoupent de plus en plus. De l'extérieur, beaucoup de gens ont d'ailleurs du mal à comprendre pourquoi il existe deux associations de traducteurs littéraires. En allant vers une plus grande séparation, ATLAS accentue cette dispersion là où nous aurions préféré œuvrer au contraire à un rapprochement, voire, à terme, à une fusion des deux associations.

Cette orientation ne correspond pas à l'idée que nous nous faisons de notre engagement dans ATLAS, c'est pourquoi nous préférons démissionner de nos fonctions au sein du CA.

Débat d'orientation

Bernard Hœpffner répond à l'intervention de Julie Sibony en précisant qu'il s'agissait uniquement d'une séparation de la perception des cotisations mais qu'ATLAS souhaite poursuivre à l'avenir sa collaboration avec l'ATLF.

Plusieurs intervenants demandent des précisions à ce sujet.

Philippe Bataillon demande s'il n'aurait pas été plus simple de faire un appel à cotisation commun pour une collecte séparée.

Bernard Hœpffner répond qu'il n'y voit pas de différence de simplicité.

Jörn Cambreleng explique que d'un point de vue comptable, le reversement via une autre association d'une somme mêlant cotisations et divers frais et le fait de ne pas avoir de lien financier direct avec ses adhérents sont des difficultés. En revanche, faire un mailing commun n'en est pas une.

Jacqueline Carnaud rappelle qu'à l'origine ATLAS avait été créée à la demande du CNL, pour séparer les fonctions des deux associations, l'ATLF étant une association professionnelle à vocation syndicale, qui défend les droits des traducteurs et ATLAS une association culturelle visant à la promotion de la traduction littéraire, mais comme associations sœurs et elle demande à Bernard Hœpffner de lui expliquer les raisons de cette « scission ».

Là encore, Bernard Hœpffner renouvelle sa position, considérant que cette indépendance financière n'exclut nullement une collaboration entre les deux associations pour certaines actions.

Dominique Vittoz a remercié les trois démissionnaires de s'être exprimées, même si elle ne partage pas leurs « peurs », considérant plutôt tout le travail accompli comme très positif.

Geneviève Charpentier a également remercié les trois démissionnaires pour leur engagement.

La question de TRANSLITTÉRATURE a aussi été posée. ATLAS s'est retirée de la publication papier de la revue, car pour des raisons financières et de commodité de consultation, l'association souhaitait faire le choix d'une édition numérique, à laquelle elle s'était déclarée prête à participer à 50 %.

En réponse à une question, il a été précisé qu'ATLAS est aussi une association ouverte à des non-traducteurs et à des traducteurs étrangers (généralement résidents au CITL).

Divers votes

- **Agnès Desarthe** : a été cooptée à l'unanimité (suite au départ de Claire Antognazza)
- **Vote pour la désignation d'un suppléant au Commissaire aux comptes** : une seule abstention. La société de commissariat aux comptes France Languedoc-Roussillon a été désignée comme suppléante aux fonctions de commissaire aux comptes de l'association.
- **Vote de la cotisation 2015 d'ATLAS** : la proposition du conseil d'administration d'ATLAS de fixer la cotisation pour 2015 à 35€ pour les membres ordinaires, à 20€ pour les adhérents de l'ATLF a été adoptée à 65 voix pour, 25 abstentions et 7 contre.
- **Élections au conseil d'administration** :

> PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Bernard Høeffner : je suis membre de ATLF-ATLAS depuis le tout début, président depuis deux ans, au CA depuis une dizaine d'années. Je me représente au CA pour continuer la tâche que nous avons démarrée. Je vous annonce aussi que je ne me représente pas à la présidence cette année.

Mona de Pracontal : je pense que certains me connaissent parce que je me présente pour un éventuel deuxième mandat. Je traduis de l'anglais depuis que j'ai 21-22 ans, donc un petit moment, j'ai aussi travaillé en réalisation audiovisuelle et depuis quelques années, je suis également interprète de conférence, mais la traduction a toujours été ma principale activité. Dans mon premier mandat, j'ai travaillé à la préparation des Assises, de La Journée de printemps, maintenant à celle du Printemps de la traduction, beaucoup avec Marie-Claude et Santiago, ce sont des choses qui me motivent beaucoup, pour lesquelles j'ai envie de continuer à travailler, ainsi qu'aux projets que nous avons en chantier, ceux qui nous viendront peut-être de vous.

Dominique Vittoz : je traduis de l'italien depuis un temps certain. Après avoir été universitaire, j'ai opté pour la traduction littéraire à plein temps parce que c'est agréable à faire ; depuis deux ans, je participe au CA. J'ai trouvé que cela prenait beaucoup de temps, mais finalement comme c'est quand même très vivant, j'ai décidé de demander un deuxième mandat. La première fois, j'avais été cooptée, j'ai donc décidé de repartir pour un tour. Je redis que si parmi vous, certains ont envie de venir nous aider, ils sont plus que bienvenus. Au CA, je me suis occupée de la publication des actes des Assises et j'ai personnellement une certaine sensibilité pour passer le relais aux gens plus jeunes, d'où mon soutien de la candidature de Margot Nguyen Béraud qui, hélas, n'est pas présente, étant actuellement en résidence de traduction en Espagne.

> **RÉSULTATS DU VOTE**

Il y avait quatre postes à pourvoir pour quatre candidats. Tous les candidats ont été élus ou réélus :

- Mona de Parcontal **avec 97 voix**
- Margot Nguyen-Béraud **avec 95 voix**
- Dominique Vittoz **avec 92 voix**
- Bernard Hœpffner **avec 90 voix**

La séance est levée à 12h15.